

## **NOUVELLES COMMUNALES**

Aperçu des décisions du Conseil communal du 16 octobre 2024

---

Le Conseil municipal a validé la création d'un poste de directeur/-trice des travaux à 70% au sein du service Projets ainsi que la mise au concours afférente.

Le Conseil municipal a validé l'engagement de Coraline Follonier au poste d'ASE à 60% à la structure d'accueil (Crèche bleue) dès le 1er décembre 2024.

Dans le cadre du projet d'extension du centre scolaire de Moréchon, le Conseil municipal a adjugé les prestations d'architecte paysagiste au bureau Pascal Heyraud Sàrl.

Dans le cadre du projet d'agglomération de la 5e génération, le Conseil municipal a validé définitivement les mesures proposées et a assuré que les montants planifiés pourront être engagés pour les horizons de planification 2028-2036.

Dans le cadre des travaux de réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics, le Conseil municipal a adjugé les prestations de la phase partielle 51 - plans d'exécution - au bureau Gasser-Siggen.

Le Conseil municipal a accepté la demande d'agrégation à la Bourgeoisie de Savièse, présentée par Régis Farquet, pour ses deux fils mineurs et lui-même, et a décidé de la soumettre à l'approbation de l'assemblée bourgeoise du 31 mars prochain.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Héritier & Cie SA les travaux d'enrochement pour l'aménagement de l'écopoint de la Sionne.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie-civil à l'entreprise Reco Services Sàrl et ceux d'appareillage à l'entreprise Courtine & Héritier SA, pour le remplacement de la conduite de transport d'eau d'irrigation à Monteiller.